

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 19 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle des Chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU (arrivé à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour), Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Philippe MOREL (pouvoir de Michaël DAVID)

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Déborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT, Guillaume NIEL (arrivé à 19h24 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER (pouvoir de Florence BEZIER), Damien LE BRETEC

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Michaël DAVID (pouvoir à Philippe MOREL), Aurélia AUDRAIN, Céline VERMOSEN

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER (pouvoir à Jacqueline LE TEXIER)

Elus Ligné : Guillaume NIEL (jusqu'à 19h24 -vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus de Couffé : Daniel PAGEAU (Jusqu'à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Suppléants présents :

Elus Ligné : Déborah JOURDON, Anita MENET (arrivée à 19h24)

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL,

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Maurice PERRION, Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET (jusqu'à 19h24)

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°25.06.2025-10 : EMPLOI TEMPORAIRE ET SAISONNIER : CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER POUR LE SERVICE JEUNESSE

La Présidente explique à l'assemblée :

Par délibération en date du 11 décembre 2024, le comité syndical a créé

-3 emplois temporaires non-permanents pour les structures ALSH et périscolaires « Graine de loustic » à Mouzeil et « l'île aux enfants » à Ligné selon les modalités suivantes :

- 8 emplois saisonniers pour les structures ALSH et périscolaires « graine de loustic » à Mouzeil et « l'île aux enfants » à Ligné selon les modalités suivantes :

Service	Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Volume Horaire
ALSH/Périscolaire	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025	3	Adjoint d'animation	Animateur	1300 h (2024 :1765 h)

Service	Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Volume horaire estimatif
ALSH	Vacances Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025	8	Adjoint d'animation	Animateur	1049 h (idem 2024)

En raison de l'incertitude sur la capacité d'un des animateurs titulaires à accompagner le public les prochaines vacances scolaires, il est proposé la création d'un emploi saisonnier du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025 pour un volume horaire de 240 h.

La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence. Conformément à l'article 1-2 du décret n°88-145 du 15 février 1988 « *Le montant de la rémunération est fixé par l'autorité territoriale en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.* »

Il est précisé que le recrutement d'agents temporaires ou saisonniers devra s'inscrire dans un objectif de maîtrise de la masse salariale et que les tableaux ci-dessus exposés récapitulent un plafond d'emploi qui seront mobilisés en fonction d'une analyse précise des besoins des services.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L. 332-23 1° ;

Vu l'exposé des motifs,

Vu l'avis du bureau sivomal du 11 juin 2025,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

-**DECIDER** de la création d'un emploi saisonnier pour le service jeunesse selon les modalités suivantes

Service	Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Volume horaire estimatif
Jeunesse	Vacances Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2025	1	Adjoint d'animation	Animateur	240h

- **AUTORISER** la Présidente ou son représentant à recruter le personnel contractuel occasionnel durant la période considérée à chaque fois que cela sera nécessaire et de fixer le niveau de rémunération selon la nature des fonctions et l'expérience professionnelle.

- **DIRE** que les autres dispositions de la délibération n°11.12.2024-05 du 11 décembre 2024 ne sont pas modifiées,

- **DIRE** que les crédits inscrits au budget 2025 sont suffisants.

La Présidente

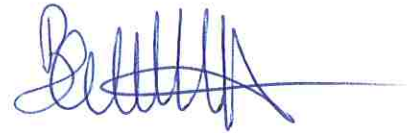
Anne-Marie CORDIER



SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44 850 LIGNÉ
Tel : 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



Publié sur le site internet du SIVOM du secteur de Ligné le :

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025



ID : 044-244400669-20250625-25062025_10-DE